

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Vice-Président (1),

A Rodez, le 14/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Syndical (2), réunie en session ordinaire

A Rodez, le 14/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Syndical (2),(3),

ARNAL Jean-Michel	
ASSIER Claude	
CALMELLY Jean-Luc	
CANITROT Alexis	
DURAND Kateline	
FRAYSSE Nadine	
GELY Serge	
LABORIE Christophe	
NESPOULOUS Régis	
REGOURD Yves	
SAULES-LE BARS Emilie	
VIALA Arnaud	

Certifié exécutoire par Le Vice-Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>A</b>

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

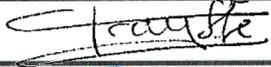
Présenté par Le Président (1),

A Rodez, le 14/04/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Syndical(2), réunie en session ordinaire

A Rodez, le 14/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Syndical (2),(3).

ARNAL Jean-Michel	
ASSIER Claude	
CALMELLY Jean-Luc	
CANITROT Alexis	
DURAND Kateline	
FRAYSSE Nadine	
GELY Serge	
LABORIE Christophe	
NESPOULOUS Régis	
REGOURD Yves	
SAULES-LE BARS Emilie	
VIALA Arnaud	

Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.